

## PAYS D'ENHAUT

### 1. DESCRIPTIF

Cette étude test a permis d'alimenter la réflexion autour de la conception cantonale du paysage et l'intégration de ce thème dans la révision du PDCn. Qu'est-ce qui fait la valeur du paysage ? Comment gérer le paysage ? Quels sont les enjeux paysagers du Pays d'Enhaut ?

#### 1. Diagnostic

Le premier rapport de l'étude propose une méthode simple de diagnostic du paysage, avec des critères d'analyse du paysage (composantes paysagères, visuelles et d'ambiance), une réflexion sur les échelles d'analyse et une identification des principaux enjeux paysagers du Pays-d'Enhaut. Les valeurs fortes du projet paysager qui ressortent du diagnostic sont alors :

- les éléments symboliques et la relation identitaire avec le territoire
- le caractère rural et la permanence des fonctions agricoles et forestières du paysage
- le caractère naturel ou semi-naturel du paysage et les richesses qui lui sont liées
- la qualité résidentielle et récréative du paysage

#### 2. Demande sociale et mesures de gestion

On ne peut s'en tenir à la phase de diagnostic pour mettre en œuvre un projet paysager. Il faut également prendre en compte de la demande sociale et la volonté d'agir provenant des acteurs concernés. Ainsi, le deuxième rapport confronte le diagnostic à l'analyse de la demande sociale envers le paysage pour déterminer la volonté régionale d'intervenir sur la gestion (définition du projet paysager) et les possibilités concrètes d'intervention.

A travers cette étude test, les mandataires ont tenté de faciliter l'acquisition de nouveaux concepts liés à l'analyse paysagère et nécessaire à la démocratisation de l'entretien et la gestion du paysage, d'inciter à la définition d'objectifs en matière de paysage et enfin de proposer de nouveaux outils de gestion pour orienter l'évolution de ce dernier.

### 2. RÉFÉRENCES

Auteurs: SEREC, F. Margot, A. Turiel, Château-d'Oex et Lausanne

Date: 2001